

jamais il n'est venu à ma connaissance qu'on eût inséré de nouvelles pièces dans ce livre. Je m'en suis informé des plus habiles Lettrés ; ils m'ont tous répondu qu'on n'a jamais cru à la Chine qu'il y ait eu des additions faites au *Chi-King* ; qu'au-contraire des Ecrivains postérieurs avaient avancé sans preuves que Confucius en avait retranché plusieurs articles , mais qu'on ne voyait nulle part ces prétendus retranchemens. Si Confucius les eût faits , disaient-ils , il n'aurait pas manqué d'en avertir et d'en apporter la raison.

Ce qui peut avoir donné lieu à des Européens de penser et de dire que des pièces ont été insérées dans le *Chi-King* , c'est qu'il y a des chansons qui paraissent peu chastes , et qu'on ne voit pas à quoi elles font allusion. Confucius lui-même s'aperçut qu'on en pourrait abuser , et pour prévenir cet abus , c'est ainsi qu'il s'exprime : « Le *Chi-King* est » composé de trois cens articles , qui peu- » vent tous se réduire à une seule parole , » qui est la droiture ; gardez-vous bien de » penser qu'il conduise à des actions peu » honnêtes. »

L'Empereur *Chun-tchi* , aïeul de l'Empereur régnant , ayant fait traduire le *Chi-King* , y mit une courte Préface , dont voici la traduction :

« En considérant le *Chi-King* , on voit » que ce n'est autre chose qu'une direction » de l'esprit. Il fait une exposition du cœur » de l'homme , et il insiste sur la raison et